



LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'ACTION

## Dans ce numéro...

« Osez prendre la parole ! » .....	2
Comité PANAM .....	3
Comité de vigie de la Ville de Montréal .....	3
Acteurs sans limites... Les Hors la loi .....	4
32 <sup>e</sup> AGA d'AlterGo .....	4
Moment historique à l'ONU .....	4
Aide en loisir... les projets financés .....	5
Deux nouvelles porteuses des dossiers des personnes handicapées à la Ville .....	6
La notoriété du Défi sportif .....	7
Coupe du monde d'escrime .....	7
Nouvelles brèves .....	8
Calendrier .....	8

## Ville de Montréal

# 30 recommandations sur l'accessibilité universelle !

**Mathieu Noël**  
Directeur par intérim du ROPMM<sup>1</sup>

Le 27 septembre dernier, avait lieu, à l'hôtel de Ville de Montréal, une assemblée publique dans le cadre de la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie.

Devant une trentaine de personnes — personnes vivant avec une déficience ou représentants du milieu associatif montréalais des personnes handicapées — qui s'étaient déplacées pour l'occasion, la Commission a adopté ses recommandations concernant le plan d'action 2007 de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle.

Cette assemblée publique faisait suite à celle tenue le 21 juin dernier où la Commission a procédé à l'étude du bilan 2003-2005 et du plan d'action de la Ville afin de recevoir les commentaires et les propositions des citoyens ayant des limitations

fonctionnelles et du milieu associatif montréalais des personnes handicapées.

## D'importantes recommandations...

Au total, trente recommandations, tenant dans un document de neuf pages, seront déposées par les commissaires, le 30 octobre, au conseil municipal dans le but de bonifier le plan d'action 2007 de la Ville.

Parmi ces recommandations, on en compte une générale à l'effet que :

« *La Ville de Montréal poursuit, consolide et finance adéquatement, dans le cadre de*



*Le 21 juin dernier, les membres de la Commission ont pris bonne note des commentaires et suggestions faits par le milieu associatif des personnes handicapées de Montréal. Les recommandations en sont le reflet.*

# 30 recommandations sur l'accessibilité universelle !

(suite)

son plan d'action 2007 en matière d'accessibilité universelle pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles, la mise en œuvre des interventions du plan d'action 2006 et qu'elle soutienne financièrement le développement de nouveaux projets de manière à répondre davantage aux besoins exprimés par les représentants du milieu associatif. »

Les autres recommandations touchent divers services de la Ville, toutes les déficiences et les quatre axes de l'accessibilité universelle, soit l'accessibilité architecturale, l'accessibilité environnementale, des programmes et des services, et des communications et de l'information.

Soulignons notamment celles-ci<sup>2</sup> :

- que la Ville, en collaboration avec ses partenaires et les arrondissements, procède à une analyse approfondie de la problématique rencontrée par les organismes desservant une clientèle handicapée répartie à l'extérieur de l'arrondissement où ils sont localisés ;
- que la Ville maintienne l'enveloppe budgétaire annuelle de 300 000 \$

dédiée à la mise en œuvre du programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles ;

- que la Ville reconnaisse l'envergure internationale du Défi sportif et qu'elle apporte, en collaboration avec les arrondissements, un soutien accru à cet événement sur les plans organisationnel et financier.

## ... et leur mise en œuvre

En fait, toutes les personnes qui sont intervenues s'entendaient sur la qualité des recommandations qui dénotaient, de la part des commissaires, une vision globale de l'accessibilité universelle.

Tous souhaitent aussi que le conseil municipal reconnaisse le droit à l'accessibilité universelle en adoptant intégralement les recommandations de la Commission et en les mettant en œuvre.

Pour ce faire, la Ville de Montréal devra consentir les ressources financières

La prise de parole par les représentants du milieu associatif des personnes handicapées, le 21 juin dernier, a ses effets.



Anne Barbier et Marjolaine Nadeau, de Corporation L'Espoir



Mathieu Leroux et Marc-André Laliberté, de Loisirs Soleil

nécessaires, malgré un contexte budgétaire difficile.

Il reste donc beaucoup de pain sur la planche pour les commissaires qui « appuient nos demandes légitimes » et qui devront défendre leurs recommandations auprès du conseil municipal. Nous vous tiendrons au courant des développements dans le dossier. L'ensemble des recommandations se trouve sur le site [www.altergo.net](http://www.altergo.net)

1 Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain

2 Ajoutées par la rédaction

## Le 19 octobre, « osons prendre la parole ! »

Sylvie Gravel

C'est le jeudi 19 octobre, de 9 h à 16 h, que se tiendra la première des trois formations s'adressant aux personnes qui souhaitent développer la capacité à prendre leur place dans les assemblées publiques des arrondissements. Intitulée *Osez prendre la parole !* la série de formations sera l'occasion, dans le cadre des activités du Projet LIENS<sup>1</sup>, de vous préparer à mieux aider ceux et celles qui, à leur tour, sous votre influence, vous aideront en rendant plus accessibles les services municipaux de

votre quartier. La question s'impose : comment apprendre à vivre ensemble avec les mêmes droits et les mêmes responsabilités que tout citoyen ?

Ce sera l'occasion de vivre une expérience d'échanges créatifs, dérangeants, stimulants, en compagnie du sociopédagogue André Fortin. L'alternance théorie/pratique sur les instances politiques et administratives des arrondissements, au moyen de mises en situation ou de simulations de l'actualité, servira d'arrière-scène à ces journées de formation.

Notons que les deux autres rendez-vous, dans le cadre du Projet LIENS, auront lieu le 30 novembre et le 22 février. Pour en savoir plus, consultez le site Web d'AlterGo ([www.altergo.net](http://www.altergo.net)) ou communiquez avec AlterGo au 514 933-2739 poste 215.

1 Le Projet LIENS structure le soutien pour le développement de liens entre les arrondissements et les organismes ; il est coordonné par le ROPMM, en étroite collaboration avec le CRADI et AlterGo. En 2006-2007, le Projet LIENS est financé par la Ville de Montréal – Direction développement social – et Centraide.

# Comité pour la reconnaissance des organismes panmontréalais

(GL) Tous les organismes panmontréalais vivent la même situation depuis la réorganisation municipale : dans le contexte d'une gestion de l'offre de services en arrondissement, comment les organismes panmontréalais<sup>1</sup> (que sont notamment les organismes de loisir de personnes handicapées) peuvent se faire reconnaître comme partenaires ? C'est sur cette question que se penchera le comité PANAM - appellation donnée en référence aux organismes panmontréalais.

L'expérience vécue cet été dans le cadre du programme montréalais d'accompagnement en loisir servira de point de départ à la réflexion. En effet, les intervenants municipaux qui ont eu à gérer ce dossier ont été confrontés à cette réalité que vivent les organismes. Dans cette perspective, il s'agira pour le comité de *déterminer un processus menant à des solutions pour le programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir.*

Une proposition de solutions sera présentée en janvier en vue d'apporter des correctifs pour la prochaine année du programme montréalais d'accompagnement en loisir.

## Politique municipale du loisir et du sport

Parallèlement, le comité sensibilisera les décideurs politiques à l'importance d'adopter la Politique municipale sports et loisirs. En processus d'élaboration depuis trois ans, la politique reconnaît le rôle panmontréalais des organismes. Les personnes handicapées y trouvent notamment leur compte dans les sections où on aborde l'accessibilité, l'approche commune intégrée et la gestion interarrondissements. Mais plus encore : la mise en œuvre de cette politique mènera à l'élaboration d'un plan d'action auquel seront interpellés les organismes panmontréalais.

## Reconnaissance auprès de l'instance municipale

Afin d'assurer la reconnaissance de la problématique interarrondissements auprès des instances municipales, une démarche a été entreprise auprès de la Table des directeurs Culture, sport, loisir et développement social, et ils ont reconnu le comité PANAM. Formé de représentants des arrondissements, des services corporatifs de la Ville et d'organismes de loisir de personnes handicapées, le comité est issu de la Table de concertation de loisir pour les personnes handicapées de Montréal.

Le comité est formé des personnes suivantes : **Hélène Bouchard**, directrice

CSLDS<sup>2</sup> de l'arrondissement Anjou, Anne Pontbriand, chef de division (à la Direction du développement culturel à la Ville), Annie Benjamin, agente de développement (expertise en sports et en activités physiques, à la Ville), Marie-Claude Lavoie (Viomax), André Briand (Centre l'Échelon), Anne Barbier (Corporation l'Espoir), Francine Elhadad, chef de division Sport - arrondissement Ahuntisc/Cartierville, Monique Lefebvre et Guy Lemieux, d'AlterGo. Le comité municipal d'accompagnement en loisir se joindra au comité PANAM pour certaines réunions. On vous tiendra au courant des développements.

1 Touchant plus de trois arrondissements

2 Culture, sport, loisir et développement social

## Le comité de vigie sensibilisé aux réalités des personnes handicapées

Le 19 septembre dernier, c'était au tour des membres du comité de vigie de la Ville de Montréal de participer à une session de sensibilisation aux besoins et attentes des personnes handicapées. En plus des informations reçues, les participants ont eu l'occasion d'expérimenter le quotidien d'une personne handicapée. Une bonne façon de les sensibiliser à la réalité des personnes handicapées. Cette formation est offerte dans le cadre des projets présentés par le comité des partenaires en accessibilité universelle.



Des membres du comité de vigie lors de la formation. Le comité voit à l'application du plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle.

## Acteurs sans limites

# Les Hors la loi au Festival Juste pour rire

### Geneviève Chrétien

Tels des acteurs sans limites, les performeurs de la pièce française *Les Hors la loi* ont brûlé les planches montréalaises, sans filet, le temps de quelques heures, d'une soirée... et de nombreuses supplémentaires. Le spectacle musical *Les Hors la loi* a charmé à coup sûr le public du Festival Juste pour rire l'été dernier, grâce à son authenticité, son énergie et sa fraîcheur. Pour une trop rare fois un metteur en scène recherchait des candidats polyvalents, sachant danser, chanter, mimer, interpréter le langage des signes et... ayant un handicap ! Une occasion rêvée pour des artistes de révéler leur talent !

Dans des rôles « écrits pour eux », les dix acteurs – dont sept vivant avec une déficience –, pour la plupart très charismatiques, ont livré à une foule exaltée des performances très fortes, empreintes de vérité et d'une grande humanité. Bien que *Les Hors la loi* aborde les thèmes de l'exclusion, de la marginalité et du regard des autres,

c'était avant tout un spectacle rythmé et drôle. Tout se déroule dans un centre de loisirs où des personnes handicapées préparent un spectacle de fin d'année sur le thème des hors-la-loi. Un évadé de prison se retrouvera soudainement, en plein répétition, à incarner son propre rôle au sein d'une troupe pas comme les autres. On se moque souvent et de façon très directe des différences. Entre autres, la performance de la directrice du centre de loisirs, à l'attitude trop protectrice donne une occasion de rire de l'attitude qu'on a souvent face aux personnes handicapées. On y entend aussi avec plaisir des chansons à succès telles que *Les Dalton*, *L'Oiseau*, *Dans la prison de Nantes*, *Paroles, paroles*, *Ce soir je serai la plus belle pour aller danser*, *Bonnie and Clyde*... avec quelques solos particulièrement poignants, accompagnés de valse – des performances en danse intégrée, où une personnes en fauteuil danse avec une autre qui ne l'est pas.

*Les Hors la loi* est une comédie musicale d'Alexandre Bonstein, mise en scène par

Agnès Boury, avec Patricia Assouline, Rosario Cusumano, Lila Derridj, Grégory Dunesme, Rachid El Ouaghli, Patrick Laviosa, Arianne Pirie, Caroline Soria, Sherazade Tamzought et Jacques Verzier. Un spectacle parrainé par l'association française Handi-Art, qui a été présenté en tournée depuis mars 2005 en France et en Belgique, avant de faire un arrêt à Montréal dans le cadre du Festival Juste pour rire à l'été 2006. Handi-Art est une association française qui veut contribuer, avec les acteurs politiques, économiques et culturels, à faciliter l'entrée des personnes handicapées dans tous les lieux artistiques et culturels, et dans les circuits de création.

## La 32<sup>e</sup> AGA d'AlterGo au Château Dufresne

Chaque année, AlterGo s'efforce de trouver des endroits inspirants et à découvrir de Montréal pour la présentation de son bilan annuel. Cette année, c'est le Château Dufresne qui remporte la palme. C'est en effet dans ce joyau architectural et patrimonial, situé dans l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (près du Stade olympique), que sont conviés les membres d'AlterGo et leurs partenaires pour la tenue de la 32<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle. Le tout débutera à 17 h par le cocktail dînatoire. Suivra à 18 h le dévoilement des prix de reconnaissance d'AlterGo. L'ouverture de l'assemblée se fera à 19 h 15 pour se terminer vers 21 h. La convocation et les informations sur le déroulement de la soirée seront acheminées dans les prochains jours. Pour l'heure, réservez votre soirée du 22 novembre.

## Moment historique à l'ONU

(G.C.) Le 25 août dernier, l'ONU a adopté un projet de convention internationale pour la protection des droits des personnes handicapées.

Il s'agit là, selon l'ONU, du premier instrument juridiquement contraignant du 21<sup>e</sup> siècle ayant trait aux droits de l'homme. Il marque un tournant important dans la façon dont sera considéré le handicap dans tous les aspects de la vie quotidienne et dans la manière de subvenir aux besoins particuliers de quelque 650 millions de personnes handicapées vivant dans le monde.

Si la convention ne crée pas de nouveaux droits, les pays qui la ratifient en acceptent les obligations légales et adopteront, une fois le traité entré en vigueur, une législation conforme à son contenu, ce qui renforcera les droits dont disposent les personnes handicapées. Les différents articles couvrent des domaines clefs comme la santé, l'éducation, l'emploi et la participation à la vie politique. L'adoption finale de la convention sera faite par l'Assemblée générale cet automne. Les négociations ayant mené à l'élaboration du projet de convention ont débuté en 2002. Le texte intégral du projet de convention est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.un.org/french/disabilities/convention/convention.shtml>.

# Aide en loisir : neuf projets financés

C'est le 26 septembre dernier que le comité de sélection se réunissait pour l'étude des 13 projets soumis par les organismes dans le cadre du Programme d'aide en loisir (PAL). La qualité des projets présentés n'a pas simplifié la tâche des membres du comité de sélection, dont le mandat est de choisir les projets qui leur semblent les plus appropriés en lien avec les critères du programme. Rappelons que le budget de ce programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la région de Montréal est toujours le même, soit 17 000 \$.

## Comité de sélection

L'analyse des projets a été faite en tenant compte des objectifs et des critères du programme, qui sont notamment la nouveauté et l'originalité du projet, le développement de partenariat et la clientèle ciblée. Le comité de sélection était formé des membres suivants : Lynne Roy, de l'arrondissement Ville-Marie, Céline Hasburn, de Centre Action, Sylvie Lacasse, de Sport et Loisir de l'île de Montréal, et Paula Chiarella, de la Ville de Pointe-Claire. Le comité était coordonné par Guy Lemieux, d'AlterGo.

Le PAL est géré à Montréal par Sport et Loisir de l'île de Montréal et coordonné par AlterGo. Nous remercions les organismes qui ont pris le temps de présenter un projet ainsi que les membres du comité de sélection qui ont eu à faire des choix difficiles, étant donné la qualité des projets qui leur ont été soumis. Ci-contre, les projets qui ont reçu une aide financière.

## Projets financés

### Centre d'intégration à la vie active

#### *Café des artistes*

Mise en place d'un lieu de rencontres, de formations et d'échanges où les artistes ayant une déficience physique du CIVA seront à l'honneur. Différents événements publics s'y tiendront.

### Loisirs Soleil

#### *Des images et mille mots*

Des jeunes ayant une déficience motrice ou multiple seront les vedettes d'un photo-roman.

### Olympiques spéciaux du Québec, région du Sud-Ouest de l'île de Montréal

#### *Basketball*

Ce sport sera pratiqué par de jeunes vivant avec une déficience intellectuelle. L'objectif est de leur permettre de se développer pour atteindre un niveau international.

### Centre de jour Maison l'Échelon

#### *Golf, plongée sous-marine, katamaran*

S'adressant aux personnes vivant avec un problème de santé mentale, ces activités leur permettront de vivre des expériences hors du commun pour elles.

### Association sportive des sourds du Québec

#### *Services de natation professionnels dans la langue des signes*

Cours de natation, basé sur le programme de la Croix-Rouge, s'adressant à des personnes de différents groupes d'âge vivant avec une surdité.

### La Gang à Rambrou

#### *Intégration technique*

Visant à accroître l'autonomie des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, cette activité leur fournira l'occasion de participer à des ateliers techniques, de monter un spectacle et d'être derrière une caméra.

### Coup de pouce jeunesse Montréal-Nord

#### *Je m'exprime, je crée*

Adolescents et jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle ou non seront jumelés pour participer à des activités d'expression artistique où la création sera mise de l'avant.

### Association québécoise des traumatisés crâniens

#### *Vous avez dit recyclage ?*

Pièce de théâtre humoristique écrite et jouée par des personnes vivant avec un traumatisme crânien.

### Centre Viomax

#### *Détente et mouvance en eau chaude*

L'activité vise à améliorer la capacité de détente, de relâchement musculaire et des tensions, des personnes ayant une déficience motrice.

# La relève est assurée dans les dossiers des personnes handicapées... deux fois plutôt qu'une !

Johanne Tousignant

Hélène Bouchard, directrice, Culture, sport, loisir et développement social de l'arrondissement Anjou, et Ghyslaine Vandal, qui occupe les mêmes fonctions dans l'arrondissement Saint-Laurent, assureront la représentation dans les dossiers des personnes handicapées à la Ville de Montréal.

## Une responsabilité partagée

Hélène et Ghyslaine se partageront les dossiers du loisir pour ainsi pouvoir leur consacrer toute l'attention et l'énergie nécessaires pour les mener efficacement. « *Cela nous permettra d'aller plus à fond dans ces dossiers importants* », précise Hélène.

Le loisir et les personnes handicapées, pour Hélène, c'est un mariage parfait ! Il y a quelque 20 ans, elle a fait ses stages en enseignement de l'éducation physique aux écoles Victor-Doré et Joseph-Charbonneau... mais n'a jamais enseigné. Elle s'est plutôt tournée vers la gestion et le développement de programmes de loisir pour les personnes handicapées.

C'est avec enthousiasme qu'elle a répondu à l'appel, en 2005, de Linda Roy, qui avait à cœur de préparer une relève avant son départ à la retraite. « *Le côté humain des dossiers et l'impact direct que mon implication pourrait avoir m'ont fait dire oui sans hésiter.* »

Hélène a pu profiter de la présence de Linda pendant une année en l'accompagnant aux différentes réunions, dont celles de la Table de concertation de loisir des personnes handicapées, et en s'initiant aux rouages de la grande ville. D'ailleurs, Hélène continuera de représenter la Table des directeurs Culture, sport, loisir et développement social à la Table de concertation de loisir des personnes handicapées, qu'elle trouve très dynamique et dotée d'un pouvoir énorme de sensibilisation.



Arborant fièrement son signe distinctif, lors de la Journée des partenaires, **Hélène Bouchard** (à gauche), s'entretient avec **Rachel Laperrière**, directrice générale adjointe Service du développement culturel, la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, et **Linda Roy**.

De plus, au cours de l'année, Hélène s'est impliquée dans l'organisation de la Journée des partenaires. « *Une journée exceptionnelle !* » lance-t-elle d'emblée. « *Cette belle facilité qu'avaient les artistes à nous communiquer leur passion... ce fut une belle découverte! Cela donne réellement le goût de s'engager et de collaborer.* »

En plus de participer à la Table de concertation, Hélène s'impliquera au

comité de vigie (voir page 3) et au Comité PANAM (voir encadré). Ghyslaine, pour sa part, s'occupera des dossiers qui concernent le Programme d'accompagnement en loisir, la Journée des partenaires et la culture et les personnes handicapées. Nous aurons une entrevue avec Ghyslaine Vandal dans le prochain numéro.

Bienvenue à toutes les deux !

## Le Comité PANAM

Hélène a un intérêt particulier pour le dossier du Comité PANAM (voir article en page 3). « *Il faut travailler pour que soient reconnus par les arrondissements les organismes qui desservent des clientèles provenant de plusieurs d'entre eux.* » Elle cite la problématique de l'arrondissement d'Anjou : « *Nous avons une politique de reconnaissance et ne pouvons donc reconnaître que les organismes situés géographiquement sur notre territoire. Mais nous sommes conscients que notre clientèle profite des services d'organismes situés dans un autre arrondissement. Il est important de les soutenir afin qu'ils poursuivent leur mission.* » C'est un problème important sur lequel Hélène compte s'investir pour trouver des solutions.

# Oh ! Miroir, miroir...

Geneviève Chrétien

« Qu'est-ce que le Défi sportif ? » C'est, entre autres, ce qui a été demandé à plus de 1000 Québécois lors d'une étude de notoriété effectuée en mai dernier.



Question de dresser le portrait le plus fidèle possible de l'événement auprès de la population, aucun détail n'a été négligé. Le miroir de la meilleure qualité a été choisi afin de refléter la réalité... à laquelle il faut parfois se confronter, pour mieux avancer. Oh ! Miroir, miroir...

## Voyons de quoi il en retourne...

Tout compte fait, 30 % des répondants connaissent le Défi sportif. Bien que le Défi sportif soit moins connu que d'autres événements sportifs s'adressant aux personnes handicapées, tels que les Jeux paralympiques et les Olympiques spéciaux du Québec, les répondants y associent deux caractéristiques plus qu'intéressantes, soit celle d'un événement populaire et rassembleur qui réunit des athlètes de différentes déficiences. De plus, très positive est l'image évoquée par l'événement en tant que tel et par les athlètes qui y participent. Ainsi se hissent en tête de liste des valeurs telles que la fierté, le dynamisme, le courage et la volonté, en plus de conférer à l'athlète handicapé une bien meilleure image que celle de la personne handicapée.

Cette étude d'impact a été menée pour le compte du Défi sportif par la firme de recherches, d'enquêtes et de sondages Synovate Canada. Au total, 1006 entrevues ont été complétées auprès des Québécoises et des Québécois de plus de 18 ans via un sondage téléphonique effectué du 1<sup>er</sup> au 15 mai 2006. Les résultats ont été pondérés en fonction des données de Statistique Canada. La marge d'erreur est de 2,9 %, 19 fois sur 20.

Merci à l'Office des personnes handicapées du Québec pour son appui et son soutien financier.



*La moitié des répondants qui connaissent le Défi sportif sont en mesure de le décrire correctement. De plus, 35 % de ceux-ci ont une connaissance claire de ce qu'est le Défi sportif. Le boccia (photo) est l'un des 17 sports présentés au Défi sportif.*

## La Coupe du monde d'escrime pour une 3<sup>e</sup> année au Défi sportif



Le Défi sportif 2007 accueillera pour une 3<sup>e</sup> année consécutive la Coupe du monde d'escrime en fauteuil roulant. Cette excellente nouvelle rejaillit non seulement sur l'organisation du Défi sportif, mais aussi sur Montréal qui verra des athlètes de différents pays fouler le sol montréalais à l'occasion de cette compétition de haut niveau.

En octroyant pour une 3<sup>e</sup> année ce championnat, la Fédération internationale d'escrime en fauteuil roulant témoigne de sa satisfaction à l'endroit de l'organisation du Défi sportif, qui dispose des moyens et de l'expertise nécessaires à l'accueil d'un tel événement international.

# Nouvelles brèves

## Prix de reconnaissance d'AlterGo

Les organismes membres d'AlterGo (OSBL) ont jusqu'au 25 octobre pour présenter leur candidature en vue de l'un des prix de distinction d'AlterGo, remis annuellement pour la qualité de leurs services de loisir offerts aux personnes handicapées.

Le prix *INNOVATION* Guy Langlois vise à rendre hommage à un organisme ayant démontré une écoute face aux nouveaux besoins exprimés par les personnes handicapées en réalisant une nouvelle activité, en mettant en place un nouveau programme, etc. Le prix *DÉVELOPPEMENT* Raymond Bachand, pour sa part, vient couronner un organisme et son personnel (bénévoles et employés) qui, au fil des ans, ont démontré un engagement constant à rendre le loisir accessible aux personnes handicapées. Si vous ne trouvez plus le dépliant conçu à cet effet acheminé à la fin de septembre, communiquez avec Guy Lemieux, à AlterGo, au 514 933-2739 poste 223. Rappelons qu'une bourse de 800 \$ est rattachée à chacun des prix.

## Toucher Montréal

Montréal est couleurs, saveurs, odeurs... Montréal est... sensations, plaisirs palpables, fabuleuses gourmandises, rencontres exquisées... Pour redécouvrir ces plaisirs, un incontournable s'impose : L'Autre Montréal.

L'organisme offre des visites guidées aussi inusitées qu'enrichissantes, dont une s'adresse aux personnes non voyantes ou qui vivent avec une déficience visuelle, et qui s'intitule Toucher Montréal. Par des descriptions détaillées et vivantes des paysages et des édifices rencontrés, par l'immersion

dans des lieux où l'on peut toucher, sentir ou entendre les éléments qui les caractérisent, cette visite nous plonge dans l'histoire et la géographie uniques de Montréal. Pour plus de renseignements : Bernard Vallée, L'Autre Montréal, 514 521-7802

## Calendrier

### Octobre

- 19 Formation « Osez prendre la parole ! », dans le cadre du Projet LIENS – Institut Raymond-Dewar
- 25 Date limite - Prix INNOVATION Guy Langlois et DÉVELOPPEMENT Raymond Bachand
- Lancement de la campagne de financement du Défi sportif

### Novembre

- 7 Comité PANAM – pour la reconnaissance des organismes panmontréalais
- 9-10 Congrès de l'Association des établissements en réadaptation physique du Québec
- 13 Table de concertation pour le loisir des personnes handicapées de Montréal
- 22 Assemblée générale annuelle d'AlterGo au Château Dufresne
- 30 Formation « Osez prendre la parole ! »

### Décembre

- 6 Conseil d'administration d'AlterGo
- 8 Fête annuelle du Service des loisirs de Dorval
- 21 au 3 janvier Fermeture des bureaux d'AlterGo pour la période des Fêtes



Les personnes handicapées dans l'action

Partenaires financiers :



*Le bulletin Go est offert gratuitement à tous les membres d'AlterGo, une association régionale pour le loisir des personnes handicapées. Il est aussi distribué à plus de 150 partenaires. Regroupant 85 organisations ayant une préoccupation pour le loisir des personnes handicapées sur le territoire de Montréal, AlterGo dessert les*

*personnes ayant une déficience – quelle qu'elle soit – de tous les âges. Sa mission est de faciliter l'intégration sociale de l'ensemble des personnes vivant avec une déficience par l'abolition des contraintes d'accès au loisir. AlterGo organise aussi le Défi sportif des athlètes handicapés, qui aura lieu en 2007, du 25 au 29 avril.*

*Les bureaux sont situés au : 525, rue Dominion, bur. 340 Montréal (Québec) H3J 2B4*

*Téléphone : 514 933-2739 (ats)*

*Télécopieur : 514 933-9384*

*Sites Internet : [www.altergo.net](http://www.altergo.net)  
[www.defisportif.com](http://www.defisportif.com)  
[www.handidactis.com](http://www.handidactis.com)*

*Courriel : [guy@altergo.net](mailto:guy@altergo.net)*

*Coordonnateur du bulletin : Guy Lemieux (poste 223)*

*Ont collaboré à ce numéro : Geneviève Chrétien, Carole Gaudreau, Sylvie Gravel, Monique Lefebvre, Mathieu Noël et Johanne Tousignant*

*Photos : AlterGo, Défi sportif, Francis Kerdevez, Carole Gaudreau*

*Mise en page : Imagik*